

Commission du Football en Milieu Scolaire

- Assume la promotion du football dans les écoles, les collèges et les lycées.
- Négocie et gère les conventions avec les établissements scolaires et les IA.
- Accompagne les clubs à l'organisation d'activités football dans le cadre des projets éducatifs territoriaux.
- Assure le suivi des sections sportives.

♦ **Membre** : GIUSEPPIN Richard